

Comment postuler en alternance en 2^{ème} année ?

Étape 1 : Pour pouvoir intégrer un parcours en alternance, un dossier de candidature au CFA est requis. Ce dossier est à retirer au secrétariat du CFA ou à télécharger sur notre site à l'adresse suivante : <https://www.stjodijon.com/formations-diplomantes-en-alternance/nos-formations-en-alternance-en-mixite-de-public/>

Étape 2 : Renseignez tous les champs directement sur le fichier téléchargé (pdf modifiable) et surtout, n'oubliez pas de l'enregistrer !

Étape 3 : Imprimez le dossier et préparez les pièces justificatives (demandées en page 3 du dossier).

Étape 4 : Vous pouvez le déposer directement au secrétariat du CFA ou l'envoyer à l'adresse suivante : Centre de formation Saint Joseph – La Salle 39 rue du Transvaal 21010 DIJON Cedex – BP 51090

Étape 5 : Vous recevrez un accusé de réception de votre dossier par mail. Vous serez recontacté(e) pour procéder à un entretien de motivation, sous 10 jours. Vous recevrez un avis suite à votre entretien par courrier, sous 5 jours.

LES PREREQUIS POUR INTEGRER SONT LES SUIVANTS :

- ☐ **Disponibilité d'une place :** Il est impératif qu'une place soit disponible au sein de la section. Le nombre d'apprentis sur chaque niveau de la formation est variable et limité. Rentrée 2025 : 6 places en alternance en 1^{ère} année et 8 en 2^{ème} année. Une place en 2^{ème} année peut devenir disponible en cas de rupture de contrat ou de démission.
- ☐ **Lettre d'engagement :** Rédigez une lettre d'engagement pour exprimer votre motivation et mettre en avant vos atouts (qualités, compétences, expériences) en vue d'intégrer un parcours en alternance. Cette lettre est nécessaire pour votre classement.
- ☐ **Poste en entreprise :** Pour des raisons de suivi, il est essentiel de trouver un poste dans un service d'une entreprise qui n'accueille pas déjà un alternant du même niveau. Cela permettra de proposer un projet individuel, rendant ainsi votre formation plus efficace. De plus, un tiers du temps en entreprise doit se dérouler au sein d'un **bureau d'études**. Les tâches qui vous seront confiées doivent permettre de développer un "projet industriel" conforme aux exigences du référentiel. Les professeurs de l'enseignement technique doivent valider le terrain d'apprentissage avant toute signature du contrat.



Enseignement Supérieur Saint Joseph

BTS Electrotechnique

39, rue du Transvaal – BP 51090

21010 DIJON CEDEX

Tél. : 03.80.59.20.20

- ☐ **Autonomie** : Ce format d'étude demande de l'organisation et de l'autonomie, c'est un critère fondamental pour votre réussite et sera donc fortement pris en compte.

- ☐ **Décision finale** : La décision finale d'admission en alternance revient à une commission composée de l'équipe pédagogique et d'un responsable de la formation. Nous vous rappelons que votre attitude, vos résultats académiques, votre assiduité et votre implication dans la formation seront pris en compte.

Les résultats vous seront communiqués au plus tard le 20 juin par mail.